

## ACCOMPAGNEMENT, FORMATION, AUDIT EN QUALITE, ENVIRONNEMENT, SECURITE

AFAQES SARL, Lot 1191-A, IMMEUBLE ADJIBI CADJEHOUN, 06 BP 1608 PK3 Cotonou BENIN,

Tel. + 229 21 15 08 50 Mobile : 95 59 22 59 E-mail: info@afaqes.com

Représenté par Madame Edwige Aline de SOUZA, Gérante

H.E. Ban Ki-moon Secrétaire Général Nations Unies New York, NY 10017 USA Cotonou, le 11 octobre 2014

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Accompagnement Formation Audit en Qualité Environnement et Sécurité (AFAQES SARL) soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. **AFAQES SARL** fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Edwige Aline de SOUZA Directrice Générale AFAGES SARL